

Rapport 2004

AMADE Mondiale

Mot de SAR la Princesse Caroline de Hanovre, Présidente

Une présentation de l'AMADE

Projets, Programmes internationaux et Evénements en 2004

Annexe : Programme "Crime contre l'enfant, Crime toujours d'actualité..."

Voyage d'Andrea Casiraghi en Afrique

Projets en Asie du Sud Est après la catastrophe

Liste des publications de l'AMADE

## Mot de SAR la Princesse Caroline de Hanovre, Présidente

Dans l'esprit de ma mère, la Princesse Grace de Monaco, fondatrice de l'AMADE en 1963, les enfants ont toujours constitué une priorité, de même que la nécessité d'agir sans tarder en faveur des plus vulnérables d'entre eux. En ma qualité de Présidente de l'AMADE depuis 1993, je me réjouis de voir que ces principes ont connu un nouvel élan auprès de tous ceux qui se préoccupent du bien-être des enfants dans le monde.

Depuis de longues années, l'AMADE a fait la preuve de sa capacité à répondre aux nouveaux défis qui nous sont lancés par les terribles conditions de vie d'un nombre croissant d'enfants confrontés à la pauvreté, l'illettrisme, la malnutrition, la guerre, la violence, la maladie, la drogue ou la criminalité. En privilégiant l'impact à long-terme, les programmes humanitaires conduits par l'AMADE participent également d'un effort plus global en faveur d'un développement durable et de plus d'autosuffisance dans les pays les plus pauvres : l'éducation et la formation constituent en cela des éléments centraux au sein de la plupart des projets opérés par les AMADEs nationales aux quatre coins de la planète. Notre objectif est de continuer à initier ou soutenir de tels projets, et de prolonger notre réflexion éthique et juridique dans le domaine des droits de l'enfant, face aux multiples violations de ces droits fondamentaux que représentent le trafic d'enfants, leur utilisation dans les conflits armés passant par toutes les formes d'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.

L'AMADE demeure fortement attachée à la promotion des droits inaliénables de l'enfant car il n'existe pas à notre sens d'autre chemin vers la construction d'une société harmonieuse et prospère. Aujourd'hui plus que jamais, votre contribution est vitale pour nous permettre de poursuivre notre combat.

# Présentation de l'AMADE

## *A propos de l'AMADE...*

ONG fondée en 1963 par SAS la Princesse Grâce de Monaco, l'Association Mondiale des Amis de l'Enfance (AMADÉ) s'investit dans le domaine de la protection des droits de l'enfant en menant une action internationale. Sous la présidence de S.A.R. la Princesse de Hanovre, l'AMADE développe un ensemble de programmes humanitaires au travers d'un réseau d'antennes nationales en Afrique, en Amérique du Sud, en Asie et en Europe. Parallèlement à ses projets de lutte contre la pauvreté et la malnutrition dans les pays en voie de développement, l'AMADE s'est engagée de longue date dans une réflexion d'ordre éthique et légal, avec un intérêt et un regard plus particulier pour les questions relatives à la bioéthique, à l'exploitation sexuelle de l'enfance sur internet et la promotion juridique des droits de l'enfant.

## *Mission de l'AMADE*

Nous nous sommes donnés pour mission de protéger, de promouvoir et de défendre les droits universels des enfants, sans aucune distinction de sexe, de race, de religion, de langue ou de culture. Ces droits fondamentaux de l'enfant, tels que inscrits dans la Convention des Nations Unies relatives aux Droits de l'Enfant de 1989, doivent être considérés comme une priorité absolue, dans tous les domaines de la vie sociale, économique ou politique car ils participent au progrès même de l'humanité.

## *Activités*

Au travers de nos divers programmes humanitaires, éducatifs et sociaux, l'AMADE initie, soutient et conduit une vaste gamme de projets en réponse aux besoins essentiels de millions

d'enfants dans le monde, frappés par la pauvreté, l'exploitation, la guerre ou la violence, afin de les aider à s'épanouir et à trouver leur place au sein de leur communauté. Les actions de terrain développées par notre association à travers le monde entier couvrent des domaines variés qui touchent la santé, l'éducation, la nutrition, l'hébergement d'enfants des rues, l'information auprès du public ou la construction d'infrastructures destinées à accueillir les enfants les plus vulnérables.

### *Organisation*

L'AMADE est présidée depuis 1993 par S.A.R. la Princesse de Hanovre. Le Président d'Honneur de l'Association est S.A.S. Le Prince Héritaire Albert de Monaco. Le Conseil d'Administration de l'organisation est composé de 20 membres actifs, tous bénévoles. En juin 2003, Francis Kasasa a succédé à Jacques Danois au poste de Secrétaire Général de l'AMADE. Basée sur le territoire monégasque, l'AMADE s'entoure d'un petit nombre de permanents dévoués, assistés de bénévoles et nombreux volontaires mobilisés au travers des AMADEs nationales.

### *Partenariat et intégration internationale*

Depuis toujours, l'AMADE a privilégié, dans un souci d'efficacité, une démarche coopérative, cherchant à former des partenariats avec des organisations durablement implantées sur le terrain, immédiatement opérationnelles et capables de répondre mieux aux besoins spécifiques des communautés dont elles sont souvent l'émanation. Au plan international l'AMADE a également tissé des liens avec les grands organismes internationaux ou régionaux. Ainsi, depuis le milieu des années 80, notre organisation est dotée du statut consultatif de l'UNICEF, de l'UNESCO, du Conseil de l'Europe et du Conseil économique et social des Nations Unies. En décembre 2003, S.A.R. la Princesse de Hanovre a été nommée par le Directeur Général de l'Organisation,

Monsieur Koichiro Matsuura, Ambassadeur de Bonne Volonté de l'UNESCO pour l'éducation des jeunes filles et des femmes.

### *Les AMADES-SOEURS*

23 antennes AMADE sont dispersées dans le monde entier notamment en Argentine, Belgique, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Chili, Congo, Chypre, Espagne, France, Grèce, Guinée, Italie, Lituanie, Madagascar, Monaco, Niger, Philippines, Pologne, Sénégal, Tchad, Togo et au Cambodge depuis 2004...

### *Mot du Secrétaire Général, Francis Kasasa*

"...2004 fut pour l'AMADE Mondiale une année de défis. Après avoir lancé la nouvelle version de notre site internet, en janvier, nous avons accentué notre politique de communication avec pour objectif une large diffusion de nos programmes. S'en sont suivis des déplacements sur le terrain, jalonnés par des sourires d'enfants Sénégalais, par l'habileté d'apprentis tailleurs à Lomé, par la soif d'apprendre de ces jeunes défavorisés des town ship de Cape Town. En 2004, nous avons constaté, encore plus que par le passé que les petits moyens et les petites structures représentaient un facteur de développement considérable. "Crime contre l'enfant crime contre l'humanité", nous n'avons pas négligé cette revendication... C'est pour cela que l'AMADE a fait entendre sa voix dans plusieurs forums internationaux. Par la voix de S.A.S. le Prince Héritier Albert, président d'honneur de l'AMADE Mondiale à la tribune des Nations Unies, rappelant le travail effectué par l'AMADE sur sa réflexion concernant les crimes les plus odieux perpétrés à l'encontre de l'innocence. Par la voix des missions diplomatiques de Monaco qui se sont ralliées à cette noble et délicate croisade. Dans un émouvant élan de générosité, des artistes se sont réunis pour enregistrer un single au puissant message d'amour que nous devons tous porter aux enfants de la planète, et cela sans distinction de race, de sexe ou de religion. Enfin, 2004 s'est

terminé par le voyage de S.A.R. la Princesse de Hanovre aux Philippines. La Présidente de l'AMADE Mondiale s'est rendue dans ce pays afin de constater l'ampleur de la tâche accomplie par l'antenne locale et apporter réconfort aux familles des victimes des anciennes bases de Subic bay et Clark Field. L'AMADE espère gagner des batailles pour les enfants qui sont dans l'adversité, aujourd'hui, mais aussi pour offrir un monde meilleur à leurs enfants ...demain. C'est ensemble que nous pourrons efficacement lutter contre la pauvreté, que nous pourrons offrir un environnement salubre et donner aux enfants du monde, l'eau, la nourriture et l'éducation nécessaires à l'épanouissement. C'est par l'éducation, dans le respect des valeurs universelles, que ces enfants qui ont eu moins de chance pourront un jour sortir des ténèbres. Je tiens à remercier tous les généreux donateurs et sponsors qui nous ont témoigné soutien et confiance, tout au long de l'année. Je voudrais également remercier les animateurs des antennes nationales de l'AMADE, répartis sur les quatre continents et qui oeuvrent, tous les jours sans relâche, pour le bien être des Tout Petits. Je reste persuadé que ce rapport annuel vous offrira une meilleure connaissance de la mission et des actions de l'AMADE Mondiale."

## Projets, Programmes internationaux et Evénements en 2004

Au cours de l'année 2004 l'AMADE a conduit et mis en oeuvre divers projets. Elle a aussi pris part à nombreux événements.

*Campagne UNICEF*

*Lancement du site internet*

*Campagne "Pièces Soleil"*

*5ème anniversaire de l'AMADE-Philippines*

*Prix AMADE UNESCO*

*Voyage de S.A.R. la Princesse de Hanovre aux Philippines*

*Gala de l'AMADE*

*Voyage de SAS le Prince Albert à New-York*

*Dîner débat à l'AIM*

*Sommet de la Francophonie à Ouagadougou*

*Nuit de l'Enfance*

*NRJ Music tour*

*Soirée concert au Stars'n' Bars*

*Edition du CD "Chanter qu'on les aime"*

*Concert Laura Pausini*

*4ème Festival de la Comédie*

*Evénement "FAMOUS"*

*Action de l'AMADE à travers le monde*

*"Ecoles à tous vents"      Programme d'aide aux enfants de Subic Bay et Clark Field*

### *Campagne UNICEF*

Représentante de l'UNICEF à Monaco, l'AMADE s'engage à vendre chaque année des cartes de voeux UNICEF au sein des diverses entreprises, banques, sociétés et résidents de la Principauté. Les 75% de bénéfices de cette campagne sont reversés à l'UNICEF afin de leur permettre de continuer leurs actions en faveur de l'enfance dans le monde entier. Ce simple geste permet de sauver des centaines de milliers d'enfants.

### *Lancement du site internet de l'AMADE*

Le 16 janvier 2004, L'AMADE a lancé son nouveau site internet. La présentation de ce nouvel outil s'est déroulée en la salle Zéphyr du Sea Club-Méridien Beach Plaza à Monaco, en présence de S.A.S. Le Prince Héritaire Albert, Président d'Honneur de l'AMADE. La naissance de ce site permet de rendre hommage au travail de tous ses bénévoles et membres dévoués, pour présenter de manière claire, une meilleure information sur son action internationale, ses programmes et ses projets. En s'assurant ainsi une plus grande ouverture sur le web, notre association souhaitait aussi sensibiliser un large public à la cause de l'enfance. Ainsi doter l'AMADE d'un tel média, c'est enfin lui permettre, dès demain, de solliciter tous ceux qui, par leur générosité, ont choisi de soutenir l'action que nous menons pour soulager un peu de la souffrance pesant sur les enfants dans le monde.

### *Campagne "Pièces Soleil"*

Le 30 avril 2004 a débuté la campagne "pièces soleil" en partenariat avec le restaurant le Stars 'n' Bars ainsi que la radio NRJ. Cet événement a eu lieu en présence de S.A.R. la Princesse de Hanovre, Présidente de l'AMADE Mondiale, de Monsieur Francis Kasasa, Secrétaire Général, de tous les membres du Conseil d'Administration ainsi que des Présidents des AMADE Nationales. A l'aide d'une urne placée à l'entrée du restaurant, cette collecte s'est ainsi poursuivie du 1er mai au 31 octobre 2004 et a permis de récolter 1500 Euros qui seront affectés à des projets d'aide aux sinistrés du tsunami en Asie du Sud-Est.

### *5ème anniversaire de l'AMADE-Philippines*

Chers amis, Nous célébrons cette année le 5ème anniversaire de la création de l'AMADE-Philippines. Grâce à la générosité de nos donateurs en Principauté et au dévouement de nos bénévoles sur le terrain, l'AMADE a développé plusieurs programmes d'aide à l'enfance : accueil de jeunes filles mères et de leurs bébés à Manille, défense et protection des mineurs emprisonnés et campagne internationale contre les conséquences de la pollution dans les zones de Subic Bay et Clark Field. En 2004, nous avons initié un projet d'aide médicale aux enfants victimes de ces contaminations toxiques. Chacune de ces actions a permis d'améliorer le sort de dizaines d'enfants parmi les plus vulnérables. Avec votre soutien et votre contribution, nous pouvons faire plus encore pour l'enfance en danger aux Philippines et ailleurs dans le monde. Par avance un immense merci...

## Domaines d'intervention

### Les enfants des enfants

A Manille, l'AMADE continue d'accueillir de jeunes filles mères âgées de 13 à 25 ans et leurs enfants dans le cadre du programme "Les enfants des enfants". Ces jeunes mamans ont le plus souvent été victimes d'abus sexuels et ont pour beaucoup d'entre elle connu l'enfer de la prostitution dans la capitale. Le but de l'AMADE est de former et instruire ces jeunes mères, les aider à trouver un emploi, les former à l'éducation et aux soins des enfants, leur apporter un suivi médical et psychologique régulier, et enfin accueillir des jeunes enfants au sein de structures éducatives et socialisantes.

### La maison des droits de l'enfant

Située à Manille, Quezon City et Marikina City, la Maison des Droits de l'Enfant défend les droits des enfants emprisonnés. Chaque année, ce sont en moyenne 80 mineurs en conflit avec la loi, essentiellement de jeunes garçons âgés de 10 à 15 ans, qui sont aidés au travers du programme AMADE-Philippines. C'est ainsi qu'en 5 ans, 372 jeunes au total ont pu bénéficier de l'aide juridique, et pour certains d'entre eux pendant plusieurs années. Le programme prévoit donc des visites aux familles des mineurs incarcérés, des représentations légales des mineurs auprès des tribunaux, un programme de soutien, des formations prévues à la sortie de prison ainsi qu'une recherche de foyers d'accueil pour les mineurs sans famille.

*Prix AMADE UNESCO au 44e Festival International de Télévision de Monte-Carlo*

En 1973, l'AMADE a lancé son prix annuel afin de récompenser, sous le patronage de l'UNESCO, un film ou un document qui prêche la non-violence, la fraternité et l'importance de l'enfant dans la société.

Ce prix, décerné à l'occasion du Festival International de Télévision de Monte-Carlo, récompense chaque année un programme d'excellence qui se fait l'écho des idéaux de l'UNESCO et de l'AMADE.

C'est ainsi qu'en 2004, cette récompense a été attribuée au documentaire "Les Orphelins de Nkandla", réalisé par Brian Woods. Sa vision de la pandémie de HIV en Afrique et les terribles conditions de vie de 750000 enfants devenus orphelins à cause du virus en Afrique du Sud a fortement impressionné le jury. "Les Orphelins de Nkandla", produit par True Vision et diffusé par la BBC 4, montre, sans fards, les conditions de vie des enfants orphelins, atteints de quelques manières que ce soit par le virus, vivants dans les zones rurales dans la province de KwaZulu-Natal située dans le sud-est de l'Afrique du Sud.

Cette année, le jury de l'AMADE accueillait des représentants de la Fondation Nelson Mandela et du Festival du film de Cape Town Sithengi. Ainsi le jury était composé de Madame Maeline Engelbrecht, Présidente du jury, membre du Conseil d'Administration de la Fondation Nelson Mandela, Monsieur Michael Auret responsable de la société Sithengi, Cape Town film festival, Monsieur Jacques Danois, Vice-Président de l'AMADE et Monsieur Francis Kasasa, Secrétaire Général de l'AMADE.

Depuis 2002, l'AMADE s'est associée à l'Alliance for Bases Clean-up International (ABC) afin d'obtenir le nettoyage des déchets toxiques présents autour des anciennes bases militaires de l'US Navy à Subic Bay et Clark Field. Des rapports inquiétants ont mis en évidence la dangerosité que représente ces produits trouvés dans le sol et les eaux, et la contamination de

centaines d'enfants au sein des populations locales.

Emue par ce terrible drame, S.A.R. la Princesse de Hanovre avait pris l'initiative d'écrire au Président américain Georges W.Bush afin de demander aux USA de coopérer et d'aider à la décontamination des sites pollués. Aux côtés de l'ABC, l'AMADE s'efforce aujourd'hui de soutenir l'action des familles et des associations locales, et apporte depuis le début de l'année 2004 un soutien financier, médical et juridique aux victimes de cet ennemi invisible. Particulièrement sensible aux divers problèmes existants aux Philippines, S.A.R. la Princesse de Hanovre s'est rendue en Octobre 2004 dans ce pays pour Son premier voyage humanitaire.

### *Voyage de S.A.R. la Princesse de Hanovre aux Philippines*

Du 25 et 27 Octobre 2004, S.A.R. la Princesse de Hanovre s'est rendue aux Philippines afin d'effectuer Son premier voyage humanitaire en tant que Présidente de l'AMADE Mondiale.

A l'occasion de ce séjour, la Princesse a tenu à renforcer les liens avec l'AMADE Philippines qui fêtait son 5ème anniversaire et ainsi rencontrer de nombreux bénévoles. De même, elle a eu l'occasion d'apprécier le travail de la Fondation Virlanie et l'ABC, Alliance for Base Clean up.

En effet, depuis 2004, l'AMADE a subventionné ABC dans son programme d'aide et de réhabilitation des enfants victimes de la contamination par les produits toxiques des anciennes bases militaires américaines de Subic Bay et de Clark Field. Accompagnée de Monsieur Francis Kasasa, Secrétaire Général de l'AMADE, de Maître Eric Mallonga, Président de l'AMADE Philippines ainsi que Monsieur Dominique Lemay, Président de la Fondation Virlanie et membre de l'AMADE Philippines, S.A.R. la Princesse de Hanovre a effectué "une longue descente aux enfers" qui l'a confronté aux graves problèmes et dysfonctionnements d'un pays touché par la pauvreté.

C'est ainsi que la Princesse s'est rendue dans les prisons d'enfants où s'entassaient des dizaines

d'adolescents, garçons et filles, incarcérés pour des délits mineurs le plus souvent. Emue par ce triste spectacle, la Princesse a écouté inlassablement leurs histoires. Elle a pu apprendre que certains d'entre eux ont été vendus par leurs parents à des réseaux mafieux, d'autres ont fui la misère des bidonvilles pour mener une vie d'errance dans les rues.. Constat accablant surtout quand on sait que l'âge légal pour détenir emprisonné un enfant aux Philippines, est de 9 ans !

Au détour des cellules atrocement surchargées, la Princesse a fait la connaissance de Marie, une jeune fille emprisonnée et séparée de son bébé. Le désir de la jeune maman était de pouvoir tenir son enfant dans les bras le soir de Noël.

Touchée au plus profond de son cœur de mère, la Princesse a alors contacté directement le maire de la ville afin que ce dernier puisse accéder à cette demande. Alors que la sollicitation de la jeune fille trouvait une fin heureuse, la Princesse a rencontré Madame Gloria Macapagal, Présidente des Philippines, pour lui parler de son inquiétude vis à vis de la situation des enfants en prison et des enfants touchés par les produits toxiques. Suite à cela, les autorités compétentes ont promis un réel effort pour améliorer leur sort.

Dans l'après-midi, la Princesse a pu mesurer le chemin accompli depuis la mise en place des maisons des jeunes filles mères et leurs enfants à Manille. Lors de Sa visite au foyer "Les enfants des enfants" à Manille, la Princesse a été accueilli par des chants et des danses préparés par les pensionnaires, laissant place par la suite à un déjeuner en compagnie des enfants. Suite à cela, Elle a pu juger de la qualité du programme d'assistance légale pour les enfants emprisonnés, programme qui tente de sortir les enfants de l'enfer de la prison et de les aider à se reconstruire suite à leur libération. Clôturent cette première journée riche en émotions, un dîner de charité avait été organisé à Manille. Cette réception a permis de récolter la somme de 125.000 Euros, somme qui sera partagée entre l'AMADE-Philippines et l'AMADE Mondiale pour poursuivre la mise en oeuvre de programmes d'aide aux enfants défavorisés.

Le lendemain, en accord avec la mission que l'AMADE s'est donnée, la Princesse a tenu à se

rendre sur le site des anciennes bases militaires de Subic Bay et de Clark Field. A cette occasion, Elle a rencontré les enfants malades de leucémie, touchés par l'hydrocéphalie, ou de graves atteintes neurologiques ainsi que les parents de ces derniers frappés dans leur innocence par cet ennemi invisible que sont les produits toxiques. Au vue de l'urgence, la Princesse a annoncé la venue d'une équipe médicale pour évaluer les pathologies affectant ces enfants et apporter des médicaments.

Lors de la dernière journée, la Princesse a été confrontée à la dureté du spectacle qui s'offrait à elle lors de sa visite dans le bidonville de Singkama où près de 1500 personnes s'entassent dans des fragiles maisons de tôle. Enfin, un symposium "Crime contre l'enfant, crime contre l'humanité", au cours duquel S.A.R. la Princesse de Hanovre a tenu un discours sur la reconnaissance des droits des enfants, est venu clôturer le voyage humanitaire de la Princesse.

### *Gala de l'AMADE*

Le Gala de l'AMADE s'est tenu, cette année, le 29 avril à l'hôtel Méridien Beach Plaza. A l'occasion de cette soirée rassemblant d'importantes personnalités, notamment S.A.R. la Princesse de Hanovre et son fils, Monsieur Andrea Casiraghi, une grande tombola a été organisée afin de récolter des fonds au profit de l'AMADE. Un superbe voyage en Malaisie était offert en 1er prix. Madame Michèle Castellini, heureuse gagnante, a effectué suite à ce voyage un séjour au Cambodge afin d'aller à la rencontre des programmes mis en oeuvre par l'AMADE dans ce pays. Les fonds récoltés à l'occasion de cette grande tombola se sont élevés à 4.620 Euros et ont été attribués au projet de réalisation d'une crèche au Cambodge.

*Discours de SAS le Prince Albert à New-York*

“Monsieur le Président, La défense des intérêts de l'enfant a toujours été l'une de nos préoccupations majeures. Pour "bâtir un monde digne des enfants", conformément aux engagements pris lors de la session extraordinaire en mai 2002, l'Association Mondiale des Amis de l'Enfance, que préside Ma Soeur, Son Altesse Royale la Princesse de Hanovre, a organisé en Principauté en avril 2003, une Table Ronde consacrée à ce thème.

La nécessité apparaît hélas chaque jour davantage de renforcer le droit international visant à garantir les Droits de l'Enfant et à en assurer une application plus effective. Aussi, à ces crimes particulièrement odieux, ne faut-il pas une réponse exceptionnellement forte ?

Ne convient-il pas de rendre imprescriptible les violations les plus graves de ces droits et d'étendre les pouvoirs des juridictions nationales en leur conférant dans cette matière, une compétence universelle ?

La Principauté de Monaco vous invite à y réfléchir, c'est à dire à envisager l'adoption d'un instrument juridique qui permette de réagir contre l'impunité continuant de prévaloir pour l'enrôlement des enfants soldats, l'exploitation sexuelle des enfants et le commerce abject dont ils sont victimes, pour ne citer que les crimes les plus révoltants. Le débat qui s'est tenu en juin dernier au Conseil de Sécurité n'a fait que confirmer l'opportunité de cette réflexion.

En supprimant les délais de prescription pour ces crimes odieux, nous renforcerons leur prévention tout en accomplissant un devoir de mémoire à l'égard des victimes. En élargissant les compétences de nos juridictions nationales pour que les frontières ne soient plus un frein à notre action, nous ferons mieux face au développement des réseaux de criminalité transnationale organisée qui défient nos Etats et l'ordre juridique qu'il s'emploie à instaurer.

J'ai parfaitement conscience que ce combat fondamentalement moral pour le respect des droits de l'enfant soulève, dans l'état présent de notre droit international, de nombreuses difficultés

juridiques. Mais n'avons-nous pas le devoir d'agir lorsque celui-ci n'apparaît plus adapté aux défis de notre époque d'autant que la communauté internationale est à l'évidence solidaire, unie, pour mettre fin à des pratiques qui nous révoltent tous ?

Monsieur le Président, Soyons courageux et ambitieux pour défendre la cause la plus noble qui soit : la défense de l'innocence. Agissons en réponse à cet appel qu'a fait Albert Einstein il y a très longtemps : "le mot progrès n'aura aucun sens tant qu'il y aura des enfants malheureux". Je vous remercie de votre attention... “

S.A.S. le Prince Héritaire Albert présidait la délégation monégasque qui participait, le 23 septembre 2004, à la 59ème Assemblée Générale des Nations- Unies, à New York. Accompagné notamment de Monsieur Francis Kasasa, Secrétaire Général de l'AMADE Mondiale, Son Altesse Sérénissime a eu l'opportunité, lors de Son allocution devant les représentants des 191 pays membres de l'Organisation, d'exposer, entre autre, Sa prise de position en faveur de l'Enfance maltraitée. Ainsi, le Prince a tenu à rappeler le travail effectué par l'AMADE sur sa réflexion concernant les crimes les plus odieux perpétrés à l'encontre de l'innocence.C'est en ce sens que le Président de la délégation monégasque a appelé à la mobilisation de la communauté internationale autour d'un instrument juridique assez fort pour permettre une application plus effective des droits de l'enfant en supprimant, d'une part, les délais de prescription pour les crimes les plus odieux et en donnant, d'autre part, la possibilité à tout Etat de poursuivre juridiquement les auteurs de ces perversités au-delà de ses frontières.

### *Dîner débat*

Le jeudi 11 mars 2004, l'Association Action Innocence Monaco, présidée par Madame Louissette Levy-Soussan Azzoaglio, organisait un dîner-débat sur un sujet tristement d'actualité : la pédophilie sur internet.

Le Vice-Président de l'AMADE, Monsieur Jacques Danois a participé à cet événement en prenant part activement à la discussion. En effet, il était essentiel pour notre association d'assister à ce débat puisque l'AMADE s'intéresse de près à ce fléau depuis plusieurs années.

C'est ainsi qu'en 1996, suivant le Premier Congrès Mondial contre l'exploitation commerciale sexuelle des enfants à Stockholm, l'AMADE rédigea le projet d'une résolution pour combattre la pornographie infantine. Cette résolution fut adoptée à l'unanimité le 29 janvier 1997 lors de la réunion des ONG sur les droits de l'homme du Conseil de l'Europe. De même, en décembre 1999, notre Présidente, S.A.R. la Princesse de Hanovre avait tenu à envoyer son Secrétaire Général au Palais de l'UNESCO pour y déclarer combien l'AMADE était préoccupée et sensible à ce problème, se déclarant prête à entrer en action pour combattre ce problème de pédophilie, suite à quoi, l'AMADE s'allia avec l'Association Internationale "Innocence en danger".

Au cours de ce débat, notre Vice-Président, Monsieur Jacques Danois, a eu l'occasion d'exposer le Projet "Crimes contre l'enfant, crime contre l'humanité" plus en détails, programme qui fut longuement applaudi par les participants à cette soirée.

### *Sommet de la Francophonie à Ouagadougou*

En novembre 2004, une délégation monégasque conduite par S.E.M Patrick Leclercq s'est rendue au Burkina Faso à l'occasion du 10ème sommet de la francophonie à Ouagadougou. Lors de ce sommet placé sous le thème "Francophonie espace solidaire pour un développement durable", l'AMADE, représentée par son Secrétaire Général, Monsieur Francis Kasasa, est venu assister un projet soutenu par sa Présidente, S.A.R. la Princesse de Hanovre, dans le cadre de l'UNESCO. Nommée Ambassadrice de Bonne Volonté par l'UNESCO depuis 2003, le projet de la Princesse consiste en un renforcement des capacités des femmes et la promotion de l'éducation des enfants en zone rurale, à Ladiga, province de Ziro.

### *Nuit de l'Enfance*

Le 30 novembre 2004, l'AMADE-France a organisé au Paradis Latin une soirée dédiée à l'enfance. Le vice président de l'AMADE Mondiale, Monsieur Jacques Danois, était présent à cet événement parmi d'autres personnalités du monde des médias, de la chanson, de la télévision, du cinéma et de la politique. A l'occasion de cette nuit, le Docteur Edwige Antier, Présidente de l'AMADE-France, a évoqué divers projets dont celui de l'ouverture d'un centre des troubles du développement à l'Hôpital Necker, permettant de diagnostiquer, avant qu'il ne soit trop tard, des troubles touchants l'enfant, en précisant qu'un centre de recherche sur les problèmes du retard, moteur et psychologique sera ouvert au même endroit.

### *Participation au NRJ MUSIC TOUR*

Le 7 mai dernier, au Zénith à Paris, s'est déroulé le concert NRJ Music Tour. 7000 personnes ont assisté à ce concert en live. Des artistes tels que Lenny Kravitz, the Corrs, the Rasmus, Pascal Obispo.. se sont produits sur scène ce soir là. A l'occasion de ce spectacle, S.A.R. la Princesse de Hanovre, entourée de Monsieur Kasasa, Secrétaire Général de l'AMADE, et de Monsieur Salim Zeghdar, a rencontré des représentants de la Radio NRJ. C'est suite à cette rencontre que les premières bases d'un projet de CD au profit de l'AMADE ont vu le jour.

### *Soirée concert au Stars'n' Bars*

Le 4 juillet 2004, une soirée concert avait été organisée par le Stars 'n' Bars et sponsorisée par NRJ au profit de l'AMADE. De nombreux artistes et personnalités avaient répondu présent à cette soirée en faveur de l'enfance. C'est ainsi que se sont produits bénévolement la chanteuse Nadiya, Benassi Bros, Erwann, Dax Riders, Baby G, Mone Live et DJ Sebass, en présence notamment de SAS le Prince Héritaire Albert accompagné de Monsieur Andréa Casiraghi. A cette occasion, le peintre Jordi Casals a réalisé deux oeuvres "Talismanic". Ces deux tableaux ont été offerts à l'AMADE Mondiale au cours d'une réception organisée par le peintre, dans sa galerie du Jardin Exotique, en présence du Secrétaire Général de l'AMADE, Monsieur Francis Kasasa, et aussi du Vice Président, Monsieur Jacques Danois.

### *Edition du CD "Chanter qu'on les aime"*

18 artistes de renom ont prêté leur voix et leur coeur à la chanson "chanter qu'on les aime" écrite par le chanteur Corneille. C'est ainsi que Florent Pagny, Natacha St Pier, Corneille, Nolwenn Leroy, Yannick Noah, Jenifer, Chimène Badi, Diane Tell, Calogero, Benabar, Tété, Anthony Kavanagh, Nâdiya, Tragédie, Willy Denzey, Matt, Lokua Kanza, Matthieu et Singuila ont accepté d'interpréter ce titre au profit de l'AMADE afin de se rallier tous ensemble autour de l'enfance défavorisée dans le monde entier. En effet, le chanteur Corneille, homme de talent et de générosité, aussi bien dans sa profession que dans le coeur, a tenu à s'investir en faveur des enfants en détresse. Le produit des ventes du single a été remis le 22 janvier 2005 lors des NRJ Music Awards. L'impact considérable de cette action permettra de financer le démarrage de programmes éducatifs au Rwanda, pays d'origine de Corneille, et de soutenir les multiples projets humanitaires actuels et à venir de l'AMADE dans les pays en voie de développement. Une partie des fonds ainsi recueillis sera affectée plus particulièrement aux sinistrés du tsunami ainsi qu'aux actions menées par l'AMADE aux Philippines pour nos programmes d'accueil des jeunes filles mères de Manille, d'assistance aux mineurs emprisonnés et de soutien médical aux enfants victimes des contaminations toxiques de Subic Bay et Clark Field.

### *Concert Laura Pausini*

Le 8 novembre 2004 au Grimaldi Forum, le concert de la chanteuse italienne Laura Pausini a réuni 800 spectateurs enthousiastes. En présence de S.A.S. le Prince Héritaire Albert et de Monsieur Jean-Pierre Campana, Président de l'AMADE Monaco, l'artiste a interprété divers de ses succès. Cette soirée réalisée au profit de l'AMADE s'est clôturée par la vente du CD AMADE, les fonds étant reversés à l'Association.

### *4ème Festival de la Comédie*

Du 9 au 14 novembre 2004, la 4ème édition du "Festival de la Comédie" s'est déroulée au Grimaldi Forum Monaco sous le haut patronage de S.A.S. le Prince Héritaire Albert. Cet festival unique, entièrement dédié à la Comédie, a été imaginé et dirigé par Messieurs Ezio Greggio et Mario Monicelli. De prestigieux invités étaient présents afin d'apprécier et découvrir les différents et fascinants visages que la Comédie peut exprimer. Les quatre soirées de ce Festival ont été dédiées à des oeuvres caritatives dont l'AMADE qui fut à l'honneur lors de la soirée du 12 novembre.

### *Evénement "FAMOUS"*

En Septembre 2004, le Festival Asie/Africa de Monaco pour les oeuvres universelles de solidarité "FAMOUS" s'est déroulé durant 2 jours au sein de la Principauté. Cet événement exceptionnel rassemblait des conférenciers de marque, des artistes prestigieux et des observateurs attentifs. L'esprit du "FAMOUS", qui peut se résumer par la mise en oeuvre concrète d'initiatives citoyennes, a axé sa manifestation sur la présentation de projets divers et variés tels que les dangers de "pétrolisation" de l'eau ou la lutte contre la dépranocytose. Cet événement s'est conclu sur une petite note sportive avec un tournoi de beach volley, qui rassemblait, autour de S.A.S. le Prince Albert, des personnalités du monde du sport, de la musique ou de la mode. Ce tournoi, réalisé par Mesdames Sylvia Sermenghi et Suzie François, a été organisé au profit de l'AMADE.

### *Action de l'AMADE à travers le monde*

En juillet 2004, Monsieur Jean-Marie Piret, Administrateur de l'AMADE Mondiale mais aussi Président de l'AMADE Belgique, s'est rendu au Burundi afin de se rendre compte des différents projets mis en oeuvre dans ce pays.

C'est ainsi que Monsieur Piret a visité la maison des orphelins du sida à Bujumbura. Une soixantaine d'enfants, orphelins du sida sont chacun pris en charge par une famille, ces dernières étant souvent réfugiées à Bujumbura. La culture d'un champ et l'important poulailler comptant 1200 poules permettent au groupement de bénéficier d'un minimum de ressources leur permettant de faire face à des dépenses supplémentaires de santé ou d'éducation.

Le 26 juillet, le président de l'AMADE Belgique a participé à l'inauguration du nouveau Centre de Santé de Bururi, construit grâce une aide financière à hauteur de 45.000 Euros de la fondation Stavros Niarchos. Un terrain de 3.000 m<sup>2</sup> offert par l'Etat burundais accueille un grand bâtiment comportant une salle d'accueil, une salle d'attente, un cabinet médical, un laboratoire, un local de direction, un secrétariat, une cuisine, un local destiné à l'enseignement nutritionnel, une pièce servant d'entrepôt à médicaments, une installation d'incinération des déchets, des toilettes... Le centre fonctionne aussi grâce à un équipement fourni par la Coopération technique belge mais aussi grâce à des techniciens médicaux et bénévoles qui ont été formés pour collaborer aux activités du centre sur la prévention du sida et des autres maladies, leur dépistage, leur traitement, l'enseignement nutritionnel... Ainsi dans un pays ravagé par une guerre intestine, l'AMADE Burundi et ses partenaires oeuvrent jours après jours pour venir en aide à ses enfants laissés de côté par la vie.

### *"Ecoles à tous vents"*

Dans le cadre de son programme "Ecoles à tous vents" , l'AMADE Mondiale, en cette année 2004, a continué à contribuer financièrement à la mise en place d'écoles à tous vents dans divers pays mais aussi à la poursuite de l'aide pour les écoles à tousvents déjà existantes. C'est ainsi qu'au Congo un versement de 6.000 Euros a été effectué afin de créer des écoles "Donner la chance à tous" de Kinshasa. Au Sénégal, la village de N'gor a accueilli en mai une école à tous vents. Cette école a été officiellement ouverte le 5 juin pour recevoir 20 enfants des rues et/ou mendiants âgés de 7 à 11 ans. Lorsqu'ils ont été accueillis ces enfants souffraient de divers problèmes médicaux tels que des maladies de peau, des impétigos, de la gale, ainsi que de graves troubles de malnutrition et/ou de carence en vitamine. Afin de les aider au mieux dans leur éducation et dans leur épanouissement physique, ce programme a donc pris en charge l'ouverture de classes mais aussi d'une cuisine et d'une salle de bains, la fourniture d'habits ainsi que du matériel scolaire, des cours de littérature à raison de deux heures par jour, de la nourriture et une cantine, ainsi que des soins médicaux en partenariat avec le centre local de santé. De même, au Vietnam, les écoles de Blao et de Saigon ont été soutenues à hauteur de 2600 Euros afin de permettre la scolarisation des enfants pauvres. Dans le même ordre, 2.300 Euros ont été utilisé pour les "enfants d'affection" de Huyen si.

En Lituanie, l'AMADE a versé, au mois de juillet, une somme de 5.000 Euros aux "Enfants de Saint Jean" afin de leur permettre d'entreprendre des travaux de reaménagement des chambres dans les différents foyers pour les enfants des rues, Foyers pour enfants de la rue de Trakai.

L'école du Grand Nord de Nutendly à Chersky, en Russie, a bénéficié d'une somme de 3380 Euros qui servira à des travaux d'agrandissement de cette école. En effet, une seconde classe va être construite et le dortoir reaménager afin d'accueillir plus d'enfants.

Dans le cadre de son soutien au Cambodge, la somme de 4.620 Euros qui avait été collectée à l'occasion de la Tombola de l'AMADE en avril a été remise à l'AMADE Cambodge afin que celle ci puisse créer une crèche.

En Ouganda, plusieurs écoles ont été soutenues. Ainsi, l'école primaire de Lugeye a pu investir dans des équipements scolaires tels que des livres, de la nourriture pour les élèves, du mobilier pour les classes, grâce à une somme de 10.000 Euros au mois de mai. Le mois suivant, c'est l'école secondaire Saint Paul qui s'est vu remettre une somme de 7.000 Euros affectée à l'achat d'ordinateurs et de matériels scolaires pour 66 étudiants. Enfin en août, ce sont 8.000 Euros qui ont été affectés au projet de développement rural de Namayina. L'achat de matériel pour ce Centre de formation professionnelle permettra de venir en aide à 129 écoliers dans le besoin. En Afrique du Sud, la "Rainbow" Crèche à Masiphumelele a pu être construite grâce au versement d'une somme de 2.500 Euros servant à mettre en place ce projet basé sur l'éducation, la santé et la nutrition. Au Burkina Faso, les enfants défavorisés ont pu accéder à l'éducation par la mise en place d'une école à Ouagadougou. C'est ainsi qu'en mai, l'ouverture de 3 classes a permis d'accueillir un total de 45 enfants ravis de pouvoir enfin "commencer une nouvelle vie".

Le centre de Bikoro au Congo a bénéficié d'un soutien financier de 1.000 Euros pour continuer son programme d'aide à la nutrition.

Dans le cadre de notre programme de longue date "Naître une deuxième fois", nous continuons à financer des formations de chirurgiens. Ainsi, 1.000 Euros ont été affectés à une mission à Vientiane au Laos, en Octobre.

*Programme d'aide aux enfants de Subic Bay et Clark Field*

L'AMADE s'est engagée depuis fort longtemps dans l'aide aux enfants touchés par un ennemi invisible et puissant à Subic Bay et à Clark Field, aux Philippines. En effet, ne faisant qu'un derrière sa Présidente très sensible à cette catastrophe, l'AMADE s'est associée avec l'Alliance for Bases Clean Up (ABC) pour agir le plus efficacement et apporter une aide et des soins effectifs aux enfants sinistrés par les produits toxiques. Ainsi, l'AMADE a apporté une contribution de 1.000 Euros pour les soins médicaux d'urgence aux enfants de Subic Bay et de Clark Field, mais aussi 7.500 Euros qui ont été affectés au programme de santé et de réhabilitation de ces deux zones.

## Annexe : Programme "Crime contre l'enfant, Crime toujours d'actualité..."

Depuis plusieurs années, l'AMADE Mondiale se sent profondément concernée par la grandissante et incessante montée de la violation des droits des enfants. Nous croyons que ces crimes commis à l'encontre des enfants offensent profondément la conscience de l'humanité, touche nos sociétés en plein coeur et remet leur existence en question.

Conscient de l'importance de la reconnaissance de ce problème par la Communauté Internationale, l'AMADE a mis en oeuvre, depuis quelques temps déjà, une campagne humanitaire afin de faire reconnaître le principe selon lequel les crimes commis à l'encontre des enfants ne doivent être soumis à aucune limitation de temps ni de frontières. C'est ainsi que nous menons un combat passionné pour l'application de l'imprescriptibilité et de l'universalité des poursuites contre les auteurs de ces horribles crimes.

Ainsi, les crimes visés par ces principes sont :

- meurtre d'enfants
- abus sexuel sur enfants
- exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales
- trafic et vente d'enfants
- trafic d'organes prélevés sur des enfants
- l'utilisation des enfants pour des motifs d'expérimentation scientifique

- travail forcé et esclavage des enfants - le recrutement et l'enrôlement des enfants dans des conflits armés
- l'utilisation des enfants comme boucliers humains
- l'utilisation des enfants par des narco-trafiquants
- la pornographie mettant en scène des enfants, quel que soit le support, actuel ou à venir constituant un véritable "pédocide".

### *Histoire et objectifs*

Ce programme est la continuité d'une initiative de l'AMADE-Philippines, qui avait été discutée et adoptée par toutes les organisations nationales affiliées à la réunion Générale Annuelle en mars 2002, présidée par S.A.R. la Princesse de Hanovre, Présidente de AMADE.

Selon nous, le moyen le plus efficace de prévention et de répression des crimes les plus graves commis contre les enfants est d'obtenir leur imprescriptibilité et l'universalité des poursuites contre les auteurs demeurant souvent dans l'impunité.

Ainsi, les premiers pas de l'AMADE dans ce projet ont été soutenus par la déclaration de S.A.S. le Prince Héritaire Albert lors de la 27ème Session Extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations-Unies consacrée aux enfants, à New-York en mai 2002.

En Avril 2003, l'AMADE a organisé, à l'initiative de S.A.R. la Princesse de Hanovre, et sous le patronage de l'UNESCO, une Table Ronde Internationale sur le sujet "Crimes contre l'enfant, crimes contre l'humanité". Des experts en humanitaire et en droit pénal, spécialisés dans les droits des enfants, ainsi que des personnalités des différentes ONG et figures internationales y ont assisté afin de débattre des problèmes de protections des droits fondamentaux des enfants.

### *Un troisième protocole additionnel*

Cette Table Ronde réunissant les plus grands experts internationaux a donné naissance à la

"Déclaration de Monaco relative aux crimes contre l'enfant, crime contre l'humanité" en Novembre 2003.

Suite aux recommandations de ces experts, le projet de l'AMADE se construit sur des mécanismes largement reconnus et sur des instruments pré-existants des droits de l'enfant afin d'assurer une protection plus efficace des enfants au niveau national, régional et international. L'AMADE a rédigé le projet d'un Troisième Protocole facultatif pour la Convention des Droits des Enfants sur la prévention des crimes à l'encontre des enfants, leur imprescriptibilité et l'universalité de la sanction. Ce protocole sera mis en avant aux Nations-Unies par le Gouvernement Princier, ce dernier ayant accepté de supporter cette initiative et de rechercher des pays alliés afin de pré-senter le texte à un éventuel examen lors de la prochaine réunion des Etats-partis à la Convention des Droits de l'Enfant en 2005. Constatant l'existence d'un courant dénommé "fatigue des traités" de la part de la Communauté Internationale et de la lassitude dont souffre une partie des acteurs internationaux aux vues de la montée du nombre de textes, une solution alternative est avancée par l'AMADE. Ainsi, nous proposons l'adoption d'un amendement qui permettrait d'incorporer une disposition similaire aux deux Protocoles Facultatifs existants, l'implication des enfants dans les conflits armés d'une part, et d'autre part, la vente, la prostitution et la pornographie des enfants. Dans la lignée des dispositions de ces protocoles, une soumission pourrait donc être faite au Secrétaire Général des Nations-Unies pour un amendement qui chercherait la non application des limitations statutaires pour les crimes énumérés dans les deux protocoles existants.

### *Un modèle de Loi pour les états nationaux*

La suite de ce projet se fait au travers de l'adoption d'un standard commun de lois et de pratiques concernant les droits des enfants. Il existe trop fréquemment des diversités dans le monde entier dans l'application des lois appartenant aux enfants. Suite à cela, l'AMADE a

dessiné un projet ou modèle de loi qui sera largement proposé aux pays pour qu'ils puissent insérer cette loi dans leur propre droit pénal.

Conformément aux dispositions contenues dans le projet pour un Troisième Protocole Facultatif, ce modèle de loi définit la liste des crimes qui doivent être considérés comme imprescriptible et qui entraînent l'universalité des poursuites. Ce projet de loi amène un renforcement de la coopération judiciaire, à la fois bilatérale et multilatérale.

### *Une pétition internationale*

Avec une approche légale, l'AMADE prévoit de mettre en oeuvre très prochainement, sous l'impulsion de SAR la Princesse de Hanovre, une pétition internationale afin de faire connaître plus largement au public la réalité sur l'incessante violations des droits des enfants, et d'encourager les Etats Parties à la Convention des Droits de l'Enfant à signer et ratifier le projet du troisième Protocole Facultatif. De plus, par cette pétition, l'AMADE appelle à l'engagement et la mobilisation du plus grand nombre autour des objectifs de ce programme afin que soient mis en oeuvre les moyens effectifs de sa réalisation, tant au niveau national qu'international, pour une protection plus efficace des droits inaliénables de l'enfant. Calendrier prévisionnel pour l'implantation du projet (2005-2008)

## Voyage d'Andrea Casiraghi en Afrique

Monsieur Andrea Casiraghi, fils de S.A.R. la Princesse de Hanovre a effectué, en février et en mars 2004, un voyage humanitaire dans le cadre de son volontariat au sein de l'AMADE Mondiale.

Accompagné de Monsieur Francis Kasasa, Secrétaire Général de l'AMADE Mondiale, Monsieur Casiraghi a eu l'occasion de visiter les AMADEs du Sénégal, du Togo et du Niger.

A son arrivée au sein de la première, le volontaire a observé son fonctionnement et la mise en pratique des diverses actions. Afin de la rendre plus efficace, Monsieur Casiraghi a émis des suggestions pertinentes qui conduiront cette AMADE à avancer plus rapidement dans ses objectifs.

A Lomé, l'action de l'AMADE Togo est basée sur la formation de jeunes apprentis tailleurs. Dans le but de leur apporter une formation complète, Andrea Casiraghi a initié des cours d'alphabétisation et a, de ce fait, fait engager un professeur chargé de cette mission. Ainsi, le programme d'alphabétisation met en relief différentes matières à appréhender qui permettront à ces jeunes d'avoir toutes les bases et tous les éléments de connaissance indispensable à leur épanouissement futur. Cet enseignement aura pour but de les éveiller aux problèmes de leur société et de leur apprendre que, parallèlement, il existe des solutions ou des méthodes pour se prémunir de ces aléas. Suite à cela, Monsieur Casiraghi a souhaité s'investir financièrement auprès de cette AMADE. C'est ainsi qu'il a contribué à l'achat d'un tableau noir, de trois ballons de football, de 11 manuels scolaires, ainsi que des fonds devant servir à la formation d'une équipe de football composée de tailleurs et d'enfants du quartier.

Enfin, Andrea Casiraghi a constaté que Lomé était un carrefour important pour le trafic d'enfants. Il a donc attiré l'attention de Monsieur Saparapa, Président de l'AMADE Togo, sur ce problème et lui a suggéré que son AMADE prenne part au combat contre ce drame social. Selon lui, afin de lutter activement contre ce fléau, l'AMADE Togo devrait participer, en tant que membre consultatif, à la commission nationale de trafic d'enfants.

Enfin, la visite des AMADEs africaines s'est clôturée par celle de l'AMADE Niger. Monsieur Mainassara, Président de cette AMADE, a conduit le volontaire sur le terrain des actions humanitaires mis en oeuvre par cette AMADE. Ainsi, Monsieur Casiraghi et Monsieur Kasasa se sont rendus dans la commune de Foulan Kouara afin d'être en contact avec la population locale et d'évaluer leurs réels besoins. Afin de pallier à certains problèmes empêchant l'AMADE Niger de mettre en oeuvre efficacement tous ses objectifs, il est apparu évident aux "visiteurs" que cette dernière devait être dotée au plus vite d'un outil informatique et d'une connection internet, de bénéficier d'un local plus approprié dans le quartier de Foulan Kaoura, mais aussi d'établir une action en faveur des enfants nomades en leur fournissant du matériel scolaire ainsi qu'à terme, un professeur issu de ce milieu, qui aurait en charge de suivre ces enfants afin de leur dispenser un enseignement et les premiers soins grâce à une pharmacie mise à sa disposition.

Ainsi, le voyage de Monsieur Casiraghi sur le terrain aura permis de mettre en relief les progrès à faire dans les différentes AMADEs visitées ainsi que les moyens à mettre en oeuvre pour faciliter le fonctionnement et le déroulement efficace des actions humanitaires développées dans ces pays.

## Projets en Asie du Sud Est après la catastrophe

Suite à la terrible catastrophe qui a touché l'Asie du Sud-Est fin décembre 2004, l'AMADE a tenu à apporter son soutien aux populations frappées physiquement, matériellement et moralement par ce drame.

C'est ainsi que l'AMADE a choisi de s'investir dans la réhabilitation du village de Ammankoilpet, situé en Inde orientale. Ce projet a pour objectif la mise en oeuvre d'une série d'actions visant à la réhabilitation sociale, professionnelle, culturelle, économique et immobilière de ce village. De même, notre Association est en train de développer des actions dans les îles de Nicobar et Andaman. Ce projet consiste en la reconstruction de 40 maisons, l'achat de bateaux équipés, la construction d'un centre de réfrigération pour la conservation du poisson et l'accueil des enfants orphelins. Nous espérons par cet acte soulager un peu de souffrance et de misère dans un pays, qui fut, malheureusement, victime des forces de la nature.

## Liste des publications de l'AMADE en 2004

- 1999-2004 : Celebrating the 5th Anniversary of AMADE in the Philippines, information leaflet, January 2004.
- New AMADE's website, Sea Club Méridien Beach Plaza, Monaco, January 2004.
- Organisational brochure of AMADE 2004, April 2004, (2 pages).
- AMADE Activity Report Year ending, April 2004, (48 pages).
- NRJ jingle for the "Sunshine Coins" campaign, 30 April 2004.
- Article "Crimes against the child, Crimes against Humanity, the end of impunity?" in "la revue de droit monégasque", Monaco, May 2004, (30 pages).
- Crimes against the child, crimes against humanity: Project summary, May 2004, (5 pages).
- NRJ Radio jingle for the Stars 'n' Bars concert, 4 July 2004.
- Mission report, inauguration of the health centre of Bururi (Burundi), July 2004 by Jean-Marie Piret, President of AMADE Belgique.
- "Chanter qu'on les aime" Music and lyrics by Corneille, performed by 20 top french pop singers, September 2004.
- Thank you remarks by H.R.H. the Princess of Hanover, President of AMADE, Charity dinner in Manila, 25 October 2004.
- Closing remarks by H.R.H. the Princess of Hanover President of AMADE, in the San Lorenzo Church, Subic Bay, the Philippines, 26 October 2004.
- Opening Speech by H.R.H. the Princess of Hanover President of AMADE, International, Forum on "Crimes against children, crimes against humanity" in Manila, 27 October 2004.